

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

Séance ordinaire du 6 avril 2021

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par voie visioconférence, le mardi 6 avril 2021 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Moment de réflexion

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

2021-04-582

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-583

Procès-verbal de mars 2021

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en mars 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mars 2021, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-584

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 6 avril 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 113 297,22 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Avis de motion

Règlement 2021-358-11 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les limites de la zone Mic-3

Monsieur le conseiller Clément Brisson donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-358-11 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les limites de la zone Mic-3.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

Le premier projet de règlement numéro 2021-358-11 est déposé.

2021-04-585

Règlement 2021-358-11 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les limites de la zone Mic-3

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage 2006-358;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande d'expansion de la zone Mic-3 pour y inclure les lots 4 392 205, 4 392 206 et 4 392 207;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande et désirent inclure également le lot 4 392 217 dans le projet d'expansion de la zone Mic-3;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter le premier projet de règlement numéro 2021-358-11 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les limites de la zone Mic-3.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Règlement 2021-358-11 : assemblée de consultation publique

Étant donné l'état d'urgence sanitaire en vigueur en lien avec la COVID-19, une consultation écrite sera tenue, conformément aux directives du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 6 avril 2021.

2021-04-586

Énergir : demande de travaux sur le lot 4 391 688

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande d'autorisation d'Énergir pour l'installation d'une nouvelle conduite de gaz sur le lot 4 391 688 (538, rue Principale) appartenant à la Municipalité;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la demande ainsi que les documents en lien avec ladite demande, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

2021-04-587

**Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes : demande d'appui
envers la campagne « vers des collectivités durables »**

Considérant que les populations sous-bancarisées et non bancarisées ont un urgent besoin d'avoir accès à des services bancaires, car des milliers de villages et de municipalités rurales n'ont aucune succursale bancaire et plus de 900 municipalités ont exprimé leur appui pour la mise en place d'une banque postale;

Considérant qu'au Canada, des milliers de personnes n'ont pas accès à Internet haute vitesse et que le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d'intervenir afin de leur donner accès à un service à large bande;

Considérant que des mesures doivent être prises sans délai pour mettre en place un solide réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques;

Considérant que pour atteindre les cibles de 2050 en matière de neutralité carbone, Postes Canada doit fortement accélérer l'électrification de son parc de véhicules;

Considérant que les bureaux de poste, dont le réseau couvre l'ensemble du pays, sont en mesure de fournir une vaste gamme de services à la manière de carrefours communautaires;

Considérant que les facteurs et factrices de Postes Canada, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sont en mesure de fournir un service de vigilance auprès des personnes vulnérables afin qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible;

Considérant que Postes Canada est tenue de faire sa part pour mettre en place une relance après-pandémie qui soit juste;

Considérant que le rapport intitulé *La voie à suivre pour Postes Canada*, déposé dans le cadre de l'examen du service postal public mené en 2016 par le gouvernement fédéral, recommande que Postes Canada diversifie ses services et qu'elle les adapte aux besoins de la population qui sont en constante évolution;

Considérant que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), grâce à sa campagne *Vers des collectivités durables*, propose une vision du service postal à l'ère numérique et post-carbone qui apporte des solutions à ces besoins, et bien davantage;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'appuyer la campagne *Vers des collectivités durables*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-588

Téléphone cellulaire et internet : allocation

Considérant que les membres du Conseil désirent établir une politique pour le versement d'une allocation aux membres du Conseil et aux employés de la Municipalité pour l'utilisation de téléphones cellulaires et de l'internet personnels à des fins municipales;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

- de fixer à 50 \$ par mois l'allocation imposable versée à tout membre du Conseil ou employé de la Municipalité qui utilise son téléphone cellulaire et internet personnels à des fins municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-589 Ordinateur portable : achat

Considérant que les membres du Conseil désirent remplacer la majorité des ordinateurs portables de la Municipalité;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat de 7 ordinateurs portables de Logimax, selon les termes de la soumission datée du 1^{er} avril 2021, le tout pour un montant maximal de 10 300 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-590 Ordinateur, écran, batteries de secours : achat

Considérant qu'un ordinateur, un écran, des batteries de secours ainsi que des barres de protection ont été achetés au cours du mois de mars 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'entériner l'achat d'équipements informatiques du fournisseur Amazon pour un montant de 1 455 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-591 Évaluation : mandat

Considérant le courriel daté du 23 mars 2021 de Chapdelaine Assurances & Services Financiers inc. concernant la dérogation à la clause de la règle proportionnelle et le crédit de 10 % de la prime d'assurance bâtiment et contenu;

Considérant que pour bénéficier de la dérogation et du crédit, la Municipalité doit procéder à une nouvelle évaluation du bureau municipal, du centre municipal, du chalet des loisirs et de la caserne/garage municipal;

Considérant l'offre de service reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à Sylvestre Leblond et Associés, selon les termes de l'offre de service datée du 2 avril 2021, pour un montant de 2 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-592 Entretien ménager

Considérant que Monsieur Michel Auclair a indiqué qu'il terminera son contrat de conciergerie pour les bâtiments municipaux à compter du 1^{er} juin prochain;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser la parution d'une offre d'emploi dans le bulletin municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-593

Rang de la Rivière Ouest et 8^e Rang : service durant la construction et contrôle qualitatif des matériaux

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour les travaux de voirie et de réhabilitation de ponceaux dans le rang de la Rivière Ouest et le 8^e Rang à Les Entreprises Denexco inc. (réf. résolution 2021-03-570);

Considérant que la Municipalité a obtenu une aide financière pour la réalisation desdits travaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Considérant l'offre reçue pour les services durant la construction et le contrôle qualitatif des matériaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à FNX innov, selon les termes de l'offre de service datée du 1^{er} avril 2021, pour un montant maximal de 51 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-594

Emploi d'été : embauche

Considérant que la Municipalité a présenté une demande à Emplois d'été Canada 2021 pour bénéficier des services d'un employé pendant la période estivale;

Considérant que malgré le fait qu'une réponse à la demande n'a pas encore été reçue, le Conseil désire procéder à l'embauche d'un employé;

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié;

Considérant que 4 candidatures ont été reçues et que des entrevues ont été effectuées;

Considérant les besoins de la Municipalité pour assister l'inspecteur municipal au cours des prochaines semaines;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'embaucher Félix Hatin à titre de journalier pour la période estivale, selon les termes de l'offre d'emploi publiée, et ce, à compter du 21 juin 2021;
- d'embaucher Félix Hatin, selon ses disponibilités et selon les besoins de l'inspecteur municipal, d'ici le 21 juin 2021;
- de fixer la rémunération de Félix Hatin au taux général du salaire minimum en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

2021-04-595

Luminaires

Considérant la demande de citoyens pour l'installation d'un luminaire à l'intersection du rang de la Rivière Est et du chemin de la Traverse et à l'intersection du rang de la Rivière Ouest et du chemin de la Traverse;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat pour la fourniture de 2 luminaires à Ghislain Côté Inc., selon les termes de l'offre de service datée du 30 mars 2021, pour un montant maximal de 1 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-596

Programme d'aide à la voirie locale – volet PPA-CE

Considérant que dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville souhaite obtenir une aide financière pour les travaux de rapiéçage mécanisé dans le rang de la Rivière Est, la rue Martel et la rue des Érables;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière de 11 859 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la demande d'aide financière, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-597

Balayage de la chaussée

Considérant que les membres du Conseil désirent que certaines rues de la Municipalité soient balayées;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat de balayage des rues, dans la partie de la Municipalité desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout, à Balayage Rive-Sud à un taux maximal de 105 \$ de l'heure plus les frais de transport, le tout pour un montant maximal de 1 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-598

Entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024 : contrat

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour l'entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

Considérant que l'appel d'offres inclut 2,70 km pour la montée de Versailles Est, dont 1,70 km est situé sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire;

Considérant que pour les saisons 2021/2022 et 2022/2023, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a obtenu un coût du kilomètre moins élevé que la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire pour l'entretien d'hiver de ses chemins;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat pour l'entretien d'hiver des chemins et rues au plus bas soumissionnaire conforme, soit B. Frégeau & Fils Inc. comme suit :
 - Saison 2021/2022, incluant la montée de Versailles Est, pour un montant de 143 869 \$ plus taxes;
 - Saison 2022/2023, incluant la montée de Versailles Est, pour un montant de 158 752 \$ plus taxes;
 - Saison 2023/2024, excluant la montée de Versailles Est, pour un montant de 159 494 \$ plus taxes;
- de réserver la possibilité à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville d'ajouter au contrat un montant de 9 180 \$ plus taxes pour l'entretien d'hiver de la montée de Versailles Est pour la saison 2023/2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-599

Journalier : offre d'emploi

Considérant que les membres du Conseil désirent embaucher un journalier pour assister l'inspecteur municipal dans ses tâches;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser la publication d'une offre d'emploi selon les modalités et conditions fixées par la Municipalité;
- d'autoriser la parution d'une offre d'emploi dans les journaux Le Canada Français, L'Avenir et des Rivières, le bulletin municipal ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-600

Transport adapté et collectif 2021 : MRC Brome-Missisquoi

Considérant l'adhésion de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville aux services de transport adapté et collectif de la MRC Brome-Missisquoi;

Considérant que le ministère des Transports du Québec demande que chaque municipalité cliente dépose au ministère une résolution annuelle pour chaque service;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de confirmer la participation de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville aux services de transport adapté et collectif de la MRC Brome-Missisquoi;
- de confirmer le mandat donné à la MRC Brome-Missisquoi;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

- de désigner la MRC Brome-Missisquoi à titre d'organisme mandataire;
- d'approuver les prévisions budgétaires 2021 pour les services de transport adapté et collectif;
- d'approuver la tarification 2021 proposée par la MRC Brome-Missisquoi;
- de confirmer la contribution financière de la Municipalité au montant de 4 398 \$ en transport adapté et de 1 301 \$ en transport collectif pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-601

Mois de l'arbre et des forêts : demande de plants

Considérant que dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, les membres du Conseil désirent organiser une distribution de plants aux citoyens de la Municipalité le samedi 22 mai prochain;

Considérant que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a confié la gestion de l'ensemble des demandes de plants à l'organisme Les Clubs 4-H du Québec inc.;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de faire la demande de 1 000 plants à l'organisme Les Clubs 4-H du Québec inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-602

Échantillonneur : relocalisation

Considérant que le Conseil municipal a autorisé la relocalisation de l'échantillonneur (réf. résolution 2021-02-550);

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'entériner le contrat octroyé à Plomberie MJ7 Inc., selon les termes de la soumission datée du 19 janvier 2021, pour un montant de 1 043,56 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Puits : analyse de vulnérabilité

La lettre datée du 11 mars 2021 de TechnoRem informant la Municipalité que l'échéance de remise du rapport d'analyse de vulnérabilité sera reportée après le 1^{er} avril et qu'un délai additionnel de 1 à 4 mois est prévu pour la production du rapport est déposée.

Le courriel daté du 16 mars 2021 du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques indiquant que le ministère a pris note de la situation et souhaite que le dépôt du rapport se fasse dans les meilleurs délais est déposé.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

2021-04-603

Bac brun (organique)

Considérant que les membres du Conseil désirent remplacer la Politique de distribution des bacs de récupération pour intégrer la distribution des bacs bruns (réf. résolution 2020-05-347);

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de rescinder la résolution numéro 2020-05-347 concernant la Politique de distribution des bacs de récupération;
- d'établir la nouvelle Politique comme suit :
 - de fournir gratuitement un bac de récupération et un bac brun (organique) pour toute nouvelle résidence ou tout nouveau commerce sur le territoire de la Municipalité;
 - de fournir gratuitement un 2^e bac de récupération pour tout propriétaire de résidence ou de commerce situé sur le territoire de la Municipalité qui en fera la demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-604

Ruisseau des Écossais : demande de nettoyage

Considérant que la Municipalité a reçu une demande de travaux d'entretien du Ruisseau des Écossais;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande;

Considérant que la gestion des cours d'eau est sous la juridiction de la MRC du Haut-Richelieu;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville doit informer la MRC du Haut-Richelieu de la manière dont elle prévoit taxer la quote-part relative à ces travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'aviser la MRC du Haut-Richelieu :
 - que les travaux d'entretien du Ruisseau des Écossais peuvent être effectués au cours de l'année 2022;
 - que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville prendra les sommes nécessaires pour acquitter les frais relatifs à ces travaux à même la réserve financière pour les travaux de cours d'eau et, au besoin, au fonds général de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-605

Office d'habitation de Brome-Missisquoi : budget 2021 révisé

Considérant le budget révisé 2021 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi;

Considérant qu'il n'y a aucune quote-part supplémentaire à payer pour la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver le budget 2021 révisé de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-606 **Zone Mic-3 : mandat**

Considérant la demande d'agrandissement de la zone Mic-3 afin d'y inclure les lots 4 392 205, 4 392 206 et 4 392 207 actuellement situés dans la zone A-7;

Considérant que la demande provient du propriétaire desdits lots;

Considérant que les membres du Conseil sont en faveur de la demande, mais désirent inclure également le lot 4 392 217;

Considérant l'offre de service reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'entériner le mandat octroyé à la firme Gestim, selon les termes de l'offre de service datée du 24 mars 2021, pour un montant maximal de 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-607 **Vente de garage**

Considérant la pandémie mondiale de COVID-19 qui sévit et des mesures sanitaires à respecter;

Considérant que les membres du Conseil désirent garder un environnement sécuritaire pour les citoyens;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'interdire les ventes de garage sur le territoire de la Municipalité jusqu'à nouvel ordre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-608 **Cantine mobile : aménagement**

Considérant la fermeture temporaire du Resto Bouche B;

Considérant que les membres du Conseil désirent offrir un service de restauration rapide aux citoyens;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser les travaux d'électricité et de plomberie nécessaires à l'installation d'une cantine mobile sur le terrain de la caserne/garage pour un montant maximal de 1 000\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de mars 2021 est déposé au Conseil.

Chalet et Centre municipal : internet

Monsieur le maire Patrick Bonvouloir déclare qu'il a un intérêt pécuniaire particulier par rapport au dossier des services internet pour le Chalet des loisirs ainsi que le Centre municipal et s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

2021-04-609

Chalet et Centre municipal : internet

Considérant que les membres du Conseil désirent que le Chalet des loisirs ainsi que le Centre municipal soient reliés à un réseau internet;

Considérant les prix soumis par différents fournisseurs;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat d'internet à Internet Haut-Richelieu pour le Chalet des loisirs ainsi que le Centre municipal, selon les prix soumis, comme suit :

 - Chalet des loisirs 64,94 \$/mois plus taxes
 - Centre municipal 69,94 \$/mois plus taxes

**Adoptée à l'unanimité des conseillers,
le maire n'ayant pas participé aux délibérations et n'ayant pas voté**

2021-04-610

Chalet : insonorisation

Considérant que les membres du Conseil désirent que la salle commune du Chalet des loisirs soit insonorisée;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser l'achat de panneaux acoustiques à Acco, selon les termes de la soumission datée du 22 mars 2021, pour un montant de 5 730,37 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-611

Tables à pique-nique

Considérant que les membres du Conseil désirent que des tables à pique-nique soient installées sur le terrain municipal situé à l'intersection de la rue de la Forge et du 9^e Rang;

En conséquence Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat de 4 tables à pique-nique incluant les dalles de béton stabilisantes pour un montant maximal de 700 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

2021-04-612 **Toilette chimique**

Considérant que les membres du Conseil désirent qu'une toilette chimique soit installée sur le terrain municipal situé à l'intersection de la rue de la Forge et du 9^e Rang;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la location d'une toilette chimique pour la période estivale 2021, pour un montant maximal de 850 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-613 **Affichage régional**

Considérant l'engagement de la Municipalité à participer au projet d'affichage régional (réf. résolution 2021-01-534);

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du contrat de Valeur média;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 413,22 \$ à Valeur média;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-614 **Fête nationale**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la programmation des activités pour la Fête nationale 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver la programmation des activités pour la Fête nationale 2021;
- d'autoriser les dépenses prévues à la programmation pour un montant maximal de 9 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-615 **Politique de location**

Considérant que les membres du Conseil désirent établir une Politique de location des bâtiments et des terrains municipaux;

Considérant qu'une grille des tarifs de location est déposée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'approuver le document *Location : tarification*, document faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

2021-04-616 **Volleyball de plage**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la demande de Madame Laurence Drouin proposant une entente pour l'organisation d'une ligue de Volleyball de plage à l'été 2021 sur les terrains de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'accepter l'entente proposée, entente faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-617 **Baseball Brome-Missisquois**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la programmation 2021 de la ligue Baseball Brome-Missisquois s'adressant aux enfants de 3 à 17 ans;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser la ligue Baseball Brome-Missisquois à utiliser gratuitement le terrain de balle de la Municipalité les mercredis et les jeudis soirs et, lorsque le terrain sera disponible, les samedis matins.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

2021-04-618 **Remerciements : décorations thématiques**

Considérant que des décorations thématiques ont été installées en façade du bureau municipal à l'occasion de la fête de Noël 2020 ainsi qu'à Pâques 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adresser des félicitations et remerciements à Madame Isabelle Derasp ainsi qu'aux bénévoles qui ont participé à la décoration du bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Questions

La Municipalité n'a reçu aucune question de la part des citoyens.

2021-04-619 **Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 avril 2021**

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire

Séance extraordinaire du 12 avril 2021

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue par voie visioconférence, le lundi 12 avril 2021 à 19 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Clément Brisson, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

2021-04-620

Avis de convocation

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de renoncer à l'avis de convocation de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Intérêts pécuniaires

Monsieur le maire Patrick Bonvouloir déclare qu'il a un intérêt pécuniaire particulier par rapport au dossier de la caution pour DIHR et au dossier de la demande d'aide financière pour la fibre optique et qu'il s'abstiendra de participer aux délibérations sur ces questions et de voter.

2021-04-621

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
12 avril 2021**

2021-04-622

Rapiéçage mécanisé 2021

Considérant que la Municipalité a demandé des prix pour la pose d'environ 650 Tm d'enrobé bitumineux pour des travaux de rapiéçage mécanisé dans le rang de la Rivière Est, la rue Martel et la rue des Érables;

Considérant que trois entreprises ont répondu à la demande;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat de rapiéçage mécanisé à MSA Infrastructure Inc. pour un montant maximal de 68 445 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-623

Aqueduc et égout : mandat

Considérant l'implantation de nouvelles entreprises sur la rue Bonvouloir située à la sortie 48 de l'autoroute 10;

Considérant que les membres du Conseil désirent étudier la possibilité de desservir ce secteur en aqueduc et en égout;

Considérant l'offre de service reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'accorder le mandat à Cycleau Environnement, selon les termes de l'offre de service datée du 10 avril 2021, pour un montant maximal de 9 750 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-04-624

Centre municipal, réservoir et caserne : téléphonie

Considérant que l'abonnement au service de téléphonie avec Vidéotron pour le Centre municipal, le réservoir et la caserne se renouvelle automatiquement pour une période de 36 mois à moins d'avis contraire de la Municipalité;

Considérant que les membres du Conseil désirent prolonger l'abonnement pour une période de 12 mois seulement;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'aviser Vidéotron que l'abonnement au service de téléphonie pour le Centre municipal, le réservoir et la caserne sera renouvelé pour une période de 12 mois à compter du 3 mai 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

DIHR : caution

Monsieur le maire Patrick Bonvouloir a déclaré qu'il a un intérêt pécuniaire particulier par rapport au dossier de la caution pour DIHR et s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
12 avril 2021**

2021-04-625

DIHR : caution

Considérant qu'en 2016, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a accepté de cautionner un montant maximal de 124 125 \$ concernant l'emprunt de DIHR pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu (réf. résolution 2016-04-94);

Considérant que le déploiement de la fibre optique dans le rang des Écossais et la montée des Écossais ne faisait pas partie du projet initial;

Considérant que DIHR est prêt à prolonger le réseau dans le rang des Écossais et la montée des Écossais;

Considérant que les coûts du projet qui ne sont pas subventionnés seront assumés par l'organisme DIHR au moyen d'un emprunt bancaire et que le prêteur demande que la Municipalité cautionne les travaux qui seront effectués sur son territoire;

Considérant que les membres du Conseil désirent augmenter le cautionnement déjà accepté;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de demander à la MRC du Haut-Richelieu d'augmenter le cautionnement déjà consenti en faveur de Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) le tout en vue du déploiement de la fibre optique sur une partie de son territoire;
- d'autoriser qu'un montant maximal de 186 500 \$ soit ajouté au cautionnement déjà accepté par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers,
le maire n'ayant pas participé aux délibérations et n'ayant pas voté**

Fibre optique : demande d'aide financière

Monsieur le maire Patrick Bonvouloir a déclaré qu'il a un intérêt pécuniaire particulier par rapport au dossier de demande d'aide financière pour la fibre optique et s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

2021-04-626

Fibre optique : demande d'aide financière

Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a pris la décision d'octroyer une aide financière afin de soutenir les municipalités régionales de comté (MRC), les villes-centres d'agglomérations et les municipalités exerçant des compétences de MRC dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, tout particulièrement dans leurs efforts pour se doter d'infrastructures numériques et de télécommunications;

Considérant que la MRC du Haut-Richelieu recevra un versement de 736 705 \$;

Considérant que des commerces et industries agroalimentaires et agroagricoles se sont implantés et s'implanteront sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville à la sortie 48 de l'autoroute 10;

Considérant que ce secteur n'est pas desservi par la fibre optique;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
12 avril 2021**

Considérant que ces commerces et industries ont besoin de ce service pour fonctionner adéquatement;

Considérant que pour offrir ce service rapidement, la Municipalité procédera aux travaux de prolongement du réseau de fibre optique existant;

Considérant que les membres du Conseil désirent qu'une partie de l'aide financière accordée à la MRC du Haut-Richelieu puisse financer lesdits travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de demander 165 000 \$ à la MRC du Haut-Richelieu pour la réalisation des travaux de prolongement de la fibre optique pour desservir le secteur de la sortie 48 de l'autoroute 10.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers,
le maire n'ayant pas participé aux délibérations et n'ayant pas voté**

2021-04-627

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire